Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

13 SEPTEMBRE 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18005 **34**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Allons de l'avant et occupons-nous de notre société !

Guido Cesal

Nous reprenons le débat politique exactement là où nous l'avions laissé il y a à peu près un mois.
A gauche, continue la marche pour la constitution de ce nouveau regroupement qui s'appellera « Partito Democratico ».
Au fur et à mesure que l'on s'approche de la date de sa naissance, le 14 octobre prochain, on relève toutes les faiblesses de ce projet et toutes les déchirures qu'un processus de ce genre rend bien évidentes.
Il aurait dû naître en dehors des logiques de partis pour accueillir les meilleures instances de la société civile; on y retrouve au contraire, le long de son parcours difficile, les mêmes méthodes, les mêmes logiques, les mêmes incapacités à se confronter, les mêmes comportements exécrables dont il aurait voulu s'éloigner.
Il est bien difficile d'ailleurs de mettre autour de la même table ceux qui sont pour une gauche extrême et alternative et ceux qui, au contraire, estiment plus logique –par rapport aux exigences effectives de la société– l'adhésion à un camp plus modéré, s'étant bien rétablis des excès maximalistes qui, malgré qu'ils aient été repoussés par l'histoire, continuent à proliférer.
La droite, qui vit un moment de difficulté litigieuse, partagée, incapable de se regrouper autour d'un projet clair et de longue haleine, paraît plus se consacrer à la défense des positions acquises plutôt que lancée à la construction d'un modèle de société alternatif et crédible.
Les exploits, même chez nous, de Madame Brambilla ont mis à nu la difficulté avec laquelle se débat cette orientation politique qui doit recourir à ces petitesses médiatiques et aux exploits verbaux d'un leader plutôt dépéri pour relancer son action politique.
L'Union Valdôtaine reste en marge de ces problématiques qu'elle suit avec attention mais qui ne l'impliquent pas du tout et qui, surtout, ne la détournent pas de sa ligne fixée.
Ses petits-fils, qui ont décidé de s'en aller pour constituer un autre point de repère dans l'ambiance autonomiste, ont démontré, par contre, une incapacité de proposition et de confrontation qui les porte à s'éloigner toujours plus des attentes de ceux qui s'étaient fait charmer par leurs promesses incantatoires.
Il est impossible de continuer à prospérer uniquement sur les rancunes, les accusations non prouvées, les contestations absurdes de tout ce que nous faisons et disons. Les gens n'en peuvent plus de ces positions stériles et reconsidèrent l'ensemble des propositions qui découlent d'un cadre très confus et sauront très bien choisir le moment venu.
Le travail quotidien est l'unique comportement payant.
Cela vaut aussi en politique. On peut jouir de quelques instants de célébrité avec quelques inventions hors du temps mais à long terme, ce sont la passion, l'engagement, la cohérence, le sérieux qui prévalent et qui bénéficient des faveurs du grand public. Les unionistes sont

SUITE PAGE 2

INDEX

Fête de la Vallée d'Aoste
LIRE LES PAGES 1 ET 5

Nouvelles de la Commune d'Aoste
LIRE PAGE 4

Batailles de reines à Valgrisenche
LIRE PAGE 7

Le week-end des célébrations vient de se conclure

Succès pour la Fête de la VdA

La Fête de la Vallée d'Aoste a été célébrée, pour la deuxième fois, le 7 septembre dernier, après avoir été instituée l'année dernière grâce à la « Loi Caveri » approuvée par le Conseil Régional.
Les célébrations pour cette double fête (le 7 septembre est aussi la Saint Grat, saint patron de la ville d'Aoste) ont été ouvertes par la célébration solennelle de l'Eucharistie présidée par l'évêque d'Aoste qui a été suivie par la procession, dans les rues du centre historique, de la statue du saint et de l'urne qui en contient les reliques.
Ensuite, les cérémonies civiles, qui ont vu en premier lieu la remise des décorations « Chevaliers de l'autonomie » et « Amis de la Vallée d'Aoste » se sont déroulées: « *La Fête de la Vallée d'Aoste ne suit pas une logique jacobine, mais plutôt celle d'une région qui a une longue histoire dont nous sommes tous les héritiers.*
Une histoire qui est reliée par un fil rouge qui unit les diverses époques », a déclaré Luciano Caveri, président de la Région autonome Vallée d'Aoste, dans son discours de présentation de la cérémonie.
Le premier à monter sur l'estrade pour retirer la décoration des « Amis de la Vallée d'Aoste » fut le présentateur Mike Bongiorno qui, en ne cachant pas son émotion, s'est rappelé des nombreuses années passées en Vallée d'Aoste.
«*Je suis devenu citoyen honoraire valdôtain* – a-t-il

SUITE PAGE 5

Gauche ambidextre

Djeyar

En France, pour que les meilleurs cerveaux de la gauche accèdent au gouvernement, on a dû voter le candidat de la droite Sarkozy.
En Italie, pour être sûr de voir appliquer une politique de droite, il faut voter la gauche.
Nous l'avions déjà compris lorsque les manifestations contre la réforme des retraites, projetée par le ministre Dini, firent tomber le gouvernement de droite. Cette réforme ne put passer qu'à la suite de la mise en place d'un gouvernement de gauche, présidée par le même Dini, qui bâillonna sans problèmes les protestations des travailleurs. L'adroite gauche eut alors aisément raison des gaucheries de la droite.
La confirmation de cette subtile stratégie politique, qui ne pouvait atteindre ce degré de perfection que dans la patrie de Machiavel, nous est venue dans ces derniers jours de la part de plusieurs personnalités du Parti Démocratique (qui n'existe pas encore, mais gouverne déjà).
Les déclarations de quelques leaders nationaux des Democratici di Sinistra (qui n'existent plus, mais continuent à gouverner) et les mesures prises ou annoncées par certains administrateurs des villes « rouges » laissent présager ce que les Italiens appellent « un giro di vite » contre la criminalité.
L'ordre public étant un cheval de bataille de la droite, la gauche a décidé de jouer dans le camp de l'adversaire, après s'être aperçue d'avoir fait une grosse bêtise, à ce point de vue, avec l'indult qui a libéré des voleurs et des assassins.
On aurait pu alors s'attendre à un engagement plus concret et plus sérieux contre la criminalité organisée, qui a atteint un tel degré d'effronterie qu'elle est désormais devenue un article d'exportation « made in Italy » (voir les assassinats de Duisburg).
Mais non! Le gouvernement actuel, incapable (comme tous ses prédécesseurs) d'extirper mafia, 'ndrangheta, camorra, sacra corona unita et autres organisations semblables, préfère s'attacher aux laveurs de rue, clochards et autres sans-papiers. Comme le dirait la publicité : « Ti piace vincere facile ? ».
Même histoire pour ce qui est de l'école : dans sa hâte d'effacer les trois « I » de la réforme Moratti (« Inglese, Informatica, Impresa »), sans être toutefois à même d'indiquer le chemin vers un réel progrès des services scolaires pour les adapter à la société contemporaine, le ministre Fioroni ne trouve rien de mieux que de proposer une augmentation de la dépense publique (par le prolongement de l'« école-parking ») et le retour au passé, aux méthodes et aux contenus de l'école voulue par la réforme fasciste du ministre Gentile, dans l'espoir de remédier aux trois « I » largement répandues à la suite des réformes « progressistes » d'après '68: Ignorance, Indiscipline, Incapacité.
Ces décisions franchement réactionnaires, qui auraient déchaîné, il y a quelques années, de violentes manifestations contre le « gouvernement fasciste » et la « répression bourgeoise », provoqué l'occupation des instituts scolaires contre l'« autoritarisme », la « sélection » et l'« école de classe », stimulé de doctes dissertations sur la marginalisation du lumpenproletariat dans les salons dorés de la gauche caviar, rencontrent curieusement un consensus silencieux, à part quelques faibles gémissements de pure forme de la part de ce qu'on appelle aujourd'hui la «gauche radicale». Ce n'est pas une surprise pour les unionistes: nous avons toujours su que, dans la pratique, la distinction manichéenne droite-gauche correspond à un vieux parti pris idéologique qui n'a jamais eu beaucoup de sens et qui n'en a plus du tout aujourd'hui.
Bref: fasciné par la victoire de Sarkozy en France et par les résultats de la politique de Rudolph Giuliani à New York, le gouvernement Prodi s'efforce de démontrer que le centre-gauche est en réalité une droite plus efficace que la droite véritable. Il compte probablement sur le fait que, grâce à la télé de Berlusconi promptement imitée par la RAI, les Italiens préfèrent les reality-shows à la réalité.
En fidèles disciples, ses alliés valdôtains pensent que la soi-disant «société civile» finira par préférer les imitations de l'Union Valdôtaine à l'original.
Peut-être: moi, pour l'instant, je continue de préférer la Fontine au Fontal. A la condition, bien sûr, que la Fontine reste ce qu'elle est et ne devienne pas un sous-produit d'autre chose.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional: séance du jeudi 6 septembre 2007

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé la reconduction du mandat attribué à la société Publimedia Srl d'Aoste en vue de la réalisation d'un bulletin radio consacré à l'activité de l'Administration régionale et a engagé une dépense de 75 000 à cet effet.

BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
L'Exécutif a adopté les caractéristiques fonctionnelles générales du système d'information relatif au projet «Infomobilité du Nord-Ouest», financé dans le cadre du deuxième accord de programme-cadre passé avec l'État en matière de société de l'information, et a débloqué une enveloppe de 291 115 euros à cet effet.
La conception dudit système d'information a été confiée à la société In.Va. Spa.

ÉDUCATION ET CULTURE
Dans le cadre de la manifestation «Pour ne pas oublier – Memorial day 2008» (Palerme, 23 mai), le Gouvernement a consacré 7 000 euros à l'organisation d'un «Parcours de la légalité» avec la collaboration de la Police nationale, du Syndicat autonome de la Police nationale, de la Questure, du Tribunal, des services du Procureur d'Aoste et du Conseil régional, afin de sensibiliser les élèves des écoles secondaires du 2e degré de notre région aux questions relatives à la légalité.
L'Exécutif a approuvé la tenue d'un cours de formation à l'intention des enseignants ayant déjà participé à l'expérimentation du modèle «Portfolio européen des langues» destiné aux élèves des écoles secondaires du 2e degré.
Un total de 7 782 euros a été dévolu à la constitution d'un groupe de travail pour la mise en œuvre du projet «Totems spectacles» avec les élèves des écoles secondaires du 1er et du 2e degré de la Vallée d'Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Dans le cadre de l'initiative Farmacia amica, le Gouvernement a approuvé la réalisation, en collaboration avec Federfarma Piémont et Vallée d'Aoste, de trois campagnes institutionnelles d'information et de promotion de la santé axées sur les problèmes de l'alcoolisme, de l'hypertension et de la grippe et a prévu une somme de 25 000 euros à cette intention. Par ailleurs et conformément aux orientations figurant dans la délibération du Gouvernement n° 1710 de 2007, il a été décidé d'organiser à l'intention des élus locaux responsables des politiques de la jeunesse le premier séminaire régional de l'année.
L'Exécutif a enfin débloqué 99 986 euros d'aides afin de soutenir la diffusion de la connaissance de l'italien chez les personnes issues de pays ne faisant pas partie de l'union européenne.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Le Gouvernement a engagé une dépense d'environ 5 millions d'euros au titre du financement de 2007 à 2009 d'actions programmables de prévention des risques hydrogéologiques relevant des activités régionales de protection civile.La couverture financière de diverses interventions dans le domaine des logements sociaux, que devront réaliser l'ARER et la Commune d'Aoste, sera assurée par un budget de 2 425 000 euros.
Enfin, dans le cadre du programme opérationnel 2007 des travaux publics, l'Exécutif a adopté l'avant-projet, le projet définitif et le projet d'exécution des travaux de mise aux normes de l'immeuble n° 1 de l'ancien établissement Tecdis, où doit s'installer l'Institut professionnel hôtelier régional de Châtillon.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif transmettra au Conseil régional la proposition de projet de loi visant à modifier la loi régionale n° 44 de 1999, concernant les écoles et les moniteurs de ski en Vallée d'Aoste.
Il a par ailleurs donné son accord en vue de l'organisation de deux cours, permettant d'obtenir une habilitation professionnelle dans le cadre d'une activité commerciale du secteur alimentaire et de la fourniture d'aliments et de boissons au public, et a débloqué 40 500 euros pour ce faire.
Le Gouvernement a ensuite donné son feu vert pour le versement des sommes permettant d'assurer la couverture – totale pour l'année 2005 et partielle pour l'année 2006 – des dépenses liées au renouvellement des conventions collectives nationales dans le secteur des transports publics locaux par autobus.
Enfin, et toujours dans le secteur des transports publics de personnes, un montant de 2 250 000 euros a été dévolu à la mise en place du système des compléments tarifaires et au remplacement des autobus en 2007.

SUITE DE LA PAGE 1

Allons de l'avant et occupons-nous de notre société !

encore nombreux, orgueilleux de l'être et bien disponibles à s'engager pour leur mouvement, ils retrouvent leur fierté, savent que les modes passent mais que les valeurs réelles résistent à toutes les attaques et à toutes tempêtes.
Il suffit de regarder, de rester calme dans l'attente des mouvements des autres pour récupérer de la crédibilité.
Pas de faux pas ou de gestes éclatants.
Ce sont les autres qui doivent bouger et quand ils le font, ils démontrent une inaptitude et une incapacité que nous n'aurions jamais pu nous souhaiter, tellement elle est évidente.
Continuons plutôt à nous occuper des besoins effectifs de cette société qui nécessite de tant d'attentions, mais qui est tout à fait saine et performante et demande seulement de continuer à s'appuyer à une classe politique solide, à même de maîtriser sa lente mais constante croissance.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

«A bon droyt. Epées d'hommes libres, chevaliers et saints»

Franco Cavalet Giorsa

Les châteaux et les évocations médiévales ont été les protagonistes de l'été culturel 2007.
Les musiciens de «AugustAntica Ensemble» ont donné des concerts dans les châteaux de Verrès, Saint-Pierre (Sarriod de La Tour), Issogne et Bard, tandis que la compagnie théâtrale «Sinequanon» a joué la pièce «Non aver paura delle api» à Saint-Christophe (château Passerin d'Entrèves), et dans les châteaux d'Issogne, de Cly et de Saint-Pierre (Sarriod de La Tour).
En plus, la commune de Saint-Pierre a organisé le traditionnel cycle de rencontres «Castelli di cultura» au Sarriod de La Tour, le château d'Issogne a accueilli la IV[e] édition de la fête historique «I sogni nel Medioevo», au château de Cly s'est déroulée la manifestation «A tavola con i signori di Cly» et, encore, dans le château de Quart a eu lieu le deuxième «Quart Formage Festival», le château de Sarre a servi de cadre au sixième Festival de Sarre…
Probablement – veuillez m'en excuser – j'ai oublié de citer quelques manifestations évocatoires, elles ont été si nombreuses… mais il est juste de rappeler une initiative culturelle raffinée et inédite qui a concerné un sujet inusuel.
Il s'agit de «A bon droyt. Epées d'hommes libres, chevaliers et saints», un événement extraordinaire réalisé par l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture; l'auteur et le commissaire scientifique – et de l'exposition et du catalogue (maison d'édition SilvanaEditoriale; texte bilingue italien-français; 288 pages; 50 euros) – est M. Mario Scalini, expert de la Surintendance Spéciale pour le Pôle des Musées de Florence, qui a constitué un comité scientifique composé de spécialistes de grand renommée, parmi lesquels le célèbre David Alexander.
L'exposition a été réalisée sous le Haut Patronage du Président de la République Giorgio Napolitano et avec le Patronage du Président du Conseil des Ministres Romano Prodi et du Ministre des Affaires Étrangères Massimo D'Alema.
«Cette exposition, expressément projetée pour l'occasion, – nous dit l'assesseur Laurent Viérin dans la préface du catalogue – *a été possible grâce à la précieuse collaboration de la Surintendance Spéciale pour le Pôle des Musées de Florence et du Ministère pour les Activités et les Biens Culturels, à la disponibilité de nombreux musées européens et italiens, et à la générosité des spécialistes qui sont intervenus et qui, grâce à leur travail de recherche, à leur enthousiasme et au professionnalisme dont ils ont fait preuve, ont donné vie à un événement unique et exceptionnel, qui contribuera de manière décisive aux études en la matière.*
«A bon droyt» *nous permettra d'apprécier, d'offrir et de valoriser de manière nouvelle notre patrimoine culturel, en associant un événement temporaire à l'ensemble de nos châteaux et en fournissant ainsi une occasion unique à tous ceux qui ont une autre idée du tourisme, faite non seulement de divertissement mais aussi de culture, d'histoire et de traditions».*
Mais quel est l'esprit à la base du projet? Je vous propose, tout de suite – tirée du préambule du catalogue – la pensée du commissaire Mario Scalini: *«A bon droyt est la devise figurant dans les cartouches qui lient en faisceaux les semis d'épées et de bâtons dans les jeux de tarots réalisés au milieu du XV[e] siècle par Bonifacio Bembo et par ses collaborateurs pour la cour milanaise des Visconti.*
Ce choix est volontairement provocateur. Cette exposition tente en effet d'analyser les raisons pour lesquelles la forme de l'épée, cet objet-symbole de la chevalerie chrétienne, est restée cristallisée jusqu'à la fin de la Renaissance, avant de fournir le modèle de l'épée d'État et de l'instrument de l'exécution de la justice qui ont conservé cette forme idéalisée jusqu'à la Révolution française et même au-delà.
L'idée qui lie d'un point de vue conceptuel l'équation religion-épée, bien qu'impropre, n'est pas non plus l'apanage exclusif de l'Occident: elle s'applique aussi à l'Islam et à l'ensemble du continent eurasiatique.
Une réflexion sur la manière dont a été engendrée cette association et dont elle est devenue par la suite le patrimoine culturel commun de l'humanité peut se révéler utile pour retrouver les causes essentielles de certaines orientations fondamentales de la civilisation; des raisons dont il serait peut-être bon aujourd'hui de déterminer avec précision les dimensions historiques afin de faire ressortir plus clairement leurs valeurs universelles.
L'épée, dans la définition de sa forme, est le symbole de la justice et de l'équité, avant même de devenir le signe de la croix chrétienne que Raymond Lulle a codifié dans le dernier quart du XII[e] siècle.
Dès l'âge de Bronze, cette arme renvoya à la richesse et à la puissance bien plus qu'au pouvoir, et c'est bien ainsi qu'elle fut reconnue par toutes les cultures antiques. Davantage qu'une arme, l'épée a été le signe de la force de caractère et de la détermination du droit, et c'est pour cette raison qu'elle est devenue un symbole codifié dans l'Occident qui luttait pour défendre son droit à exister et à suivre sa voie, de manière autonome, au même titre que n'importe quelle autre culture.
Je souhaite que cet exemple puisse contribuer aux études dans ce domaine, en montrant que sous l'évidence matérielle se cachent souvent des valeurs et des messages beaucoup plus complexes que ce que l'information quotidienne synthétique d'aujourd'hui peut transmettre dans une société où le temps a subi une forte accélération par rapport aux époques qui nous ont précédés…»

Le public pourra admirer quarante parmi les plus belles épées les mieux conservées d'Europe.
Pour mieux apprécier la valeur de l'initiative, je vous cite pour exemple les armes du roi René d'Anjou, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, celles de Ludovic le Maure, de Jean de Médicis, d'Estore Visconti et de Buonarroto Buonarroti, ainsi que la visière du casque du roi Agilulf et le grand bouclier viennois représentant saint Georges.
En plus, saviez-vous que parmi les pièces exposées il y en a - et elles aussi sont très intéressantes - quelques-unes de la Vallée d'Aoste?

L'exposition au Musée archéologique régional d'Aoste restera ouverte jusqu'au 4 novembre, tous les jours de 9h à 19h.

«La Mandragore en Pays d'Aoste», un roman d'Irma Bonfillon

Esther Salvato

Dans la floraison des romans valdôtains d'expression française, «La Mandragore en Pays d'Aoste» d'Irma Bonfillon occupe une place d'honneur.
Cet ouvrage, qui sera bientôt présenté au public, est dû à la plume féconde d'un auteur aux multiples talents, marseillais d'origine, mais valdôtain de cœur.
Bien qu'elle n'ait pas besoin de présentation, rappelons à nos lecteurs qu'Irma Bonfillon vint en Vallée d'Aoste en automne 1975 en convalescence.
«Le site merveilleux, le sortilège de la montagne», écrit-elle, *«incitent à la méditation et à la création»;* bien vite, par ailleurs, elle lia des amitiés et décida de s'installer avec son époux dans notre Pays.
Au cours de sa vie, comme elle l'avoue, elle a connu de tendres instants, des joies exaltantes, mais aussi bien des déboires et des deuils successifs: une existence, la sienne, de tout un chacun et pourtant «assez dense pour servir de trame à une inspiration romanesque, poétique et théâtrale».
Tout en signant des articles de presse, Irma Bonfillon a ainsi publié plusieurs recueils de poèmes («Petit Poucet», «Résonances», «Vertiges et vestiges», «La geste des Saints», «Pêle-mêle», «Variations zoologiques»…), des pièces de théâtre (dont «Le pauvre d'Assise» et «Les Salasses»), des nouvelles et romans, tels «L'enfant à la treille», «L'éteignoir», «Le sonneur de cloches» et «La Mandragore en Pays d'Aoste» (Alex Editor, Aoste).

Ce récit d'une fraîche et pittoresque idylle n'a pour ambition que de distraire les lecteurs tout en évoquant, au fil de ses 158 pages, des pans de l'histoire de la Vallée d'Aoste, ses traditions, ses légendes, ses produits typiques, l'endurance de son peuple, et notamment des événements et des personnages de la Maison de Challant.
Restituant l'ambiance de la fin du Moyen Age, le livre mêle la réalité à l'imaginaire; au fil du récit, en effet, on croise tantôt des personnages historiques, tels que Bianca-Maria, la jeune épouse de René de Challant, Claude de Challant ou Charles de Balbis, tantôt des figures inventées, comme Corradine de Quart, Thiébald, Léonore, le Père Riquet.
Bousculant quelque peu la chronologie et les lieux de l'histoire, le scénario est axé sur un décret du Coutumier du Duché d'Aoste (1588) qui octroyait la grâce et la liberté à tout condamné à mort demandé en mariage, au pied de la potence, par une femme ou une jeune fille (cf. p.22).
L'écrivain s'interroge si aujourd'hui ce serait encore un moyen efficace pour la réinsertion sociale des délinquants.
Illustré par l'auteur – peintre aussi à ses moments perdus –, cet ouvrage se lit aisément et rapidement, captivant les lecteurs par son style alerte, émaillé de mots et d'images poétiques, à partir de son incipit: «Il était un château, nid d'aigle accroché à flanc de coteau, face aux neiges éblouissantes du Mont-Emilius, dominant la Doire, surplombant Aoste et sa Vallée…».
A noter enfin le titre allégorique du roman: si l'on en croit la légende, la «mandragore» est une racine ayant la forme d'un petit bonhomme et qui apparaît sous l'arbre à pendus.

Si vous êtes intéressés par ce livre ou par l'œuvre entière d'Irma Bonfillon, vous pouvez la contacter: tél.: 333/7288856,
ou consulter le site internet www.irmabonfillon.com.

Nouvelles de la commune d'Aoste

Nouveau crédit pour les vielles cartes d'accès au parking rue Carrel

À tous les usagers du parking de la rue Carrel seront crédités à nouveau les sommes restantes des vieilles cartes d'accès au stationnement. Grâce à des appareils spécifiques, il est possible de déterminer le crédit restant des citoyens qui n'avaient pas épuisé la disponibilité des cartes avant l'installation du nouveau système à barrière, mis en place au mois de juillet.
«Dès que les citoyens ont mis en évidence le problème – a expliqué le syndic Guy Grimod – *j'ai affirmé que la question aurait fait l'objet de l'attention de la part de l'Administration. Je pense que la solution qui a été adoptée est équitable et qu'elle va respecter les prérogatives des usagers concernés».*
L'Administration communale a ainsi remercié pour son engagement le Conseil d'Administration de l'Agence des Services publics qui a répondu rapidement à la requête de la Commune.
Les titulaires du vieux système d'accès au parking rue Carrel qui sur leur carte disposent encore de crédit peuvent donc s'adresser à la caisse de la structure pour recevoir tous les renseignements nécessaires pour «recharger» leur carte.

Au bureau de la Comptabilité arrive le «Mandat informatique»

Depuis le 1er août dernier, un nouveau procédé d'innovation technologique a été introduit dans le domaine de l'Administration communale, afin d'améliorer encore plus les procédures offertes aux usagers.
Il s'agit du «Mandat informatique». Ce moyen, qui a été mis au point déjà au mois d'avril auprès du Bureau de la Comptabilité de la mairie, se base sur l'usage de la signature numérique, une technologie qui permet de souscrire un document électronique, en lui conférant sa pleine validité juridique.
Du point de vue pratique, le personnel du Bureau de la Comptabilité a été doté d'une «smart-card» qui contient la signature numérique de chacun des employés et, aux ordinateurs des différents opérateurs, ont été ajoutés des lecteurs spécifiques, pour permettre l'utilisation de cet instrument.
La procédure de gestion du «Mandat informatique» est en interface avec les procédures comptables de la Commune d'Aoste, en assurant l'échange d'informations avec la Trésorerie communale, l'exactitude des informations, l'efficacité des contrôles et de la rapidité dans l'exécution des ordres.
Ce nouveau procédé permet ainsi des avantages différents: la réduction des temps de payement des fournisseurs (qui, dans le cas des mandats sur papier était d'environ trois jours), une importante réduction de l'usage du papier (vue que les documents signés de façon numérique circulent en format électronique, et ils sont archivés uniquement sur des supports informatiques) et encore l'amélioration de l'organisation du travail à l'intérieur de l'institution et dans la gestion des rapports avec le Trésorier.

Payement de la TARSU

Un élément innovant va caractériser le payement de la TARSU 2007 (l'impôt pour le démantèlement des déchets solides urbains) que l'administration communale vient d'envoyer aux citoyens ces jours derniers.
Pour les usagers qui vont choisir l'échelonnement du payement, les versements mensuels seront au nombre de quatre (contre trois les années passées), avec comme échéance les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre.
Cette solution a été adoptée pour ne pas trop peser sur le portefeuille des habitants de la ville.
De plus, la somme à verser n'a pas subit de changements par rapport aux années 2005 et 2006.
Il faut aussi rappeler qu'au niveau de la détermination de la somme due, l'administration a établi des réductions de 30%, pour les personnes qui vivent toutes seules et pour les résidences qui sont utilisées de manière saisonnière.

Nomination de la Direction stratégique du plan stratégique de la ville d'Aoste

Le 30 juillet dernier, la Junte communale a élu les membres de la Direction Stratégique, l'un des trois organismes du Plan stratégique de la Ville d'Aoste.
Plan qui prévoit d'importantes transformations à l'intérieur d'Aoste et, en particulier, qui touche 4 zones de grande transformation, liées respectivement à l'Université (avec des interventions par rapport à l'usage de Centre Saint-Bénin et de l'acquisition de la caserne «Testafochi»), de l'hôpital, du passage de l'axe ferroviaire (avec en prévision le déplacement de la gare) et enfin de la zone Cogne (avec la délocalisation des services du centre historique et la réalisation de parkings au départ de la télécabine pour Pila.
En plus des coordonnateurs, le syndic Guido Grimod et le vice-syndic Marino Guglielminotti Gaiet, ont été nommés Umberto Janin Rivolin Yoccoz, Pietro Passerin d'Entrèves, Paolo Giunti et Dario Ceccarelli.
Cet organisme devra mettre en place la phase opérationnelle des activités de préparation du Plan stratégique, garantir le lien nécessaire et l'implication des bureaux communaux, déclencher les différentes phases de construction du Plan, en définissant les initiatives à développer en premier au Comité

de Direction, prédisposer des dossiers à soumettre à l'attention du Conseil communal.
«*Avec la nomination de la Direction Stratégique* – souligne le syndic Guy Grimod – *le Plan Stratégique, instrument dont l'administration a voulu se doter pour «penser en grand» au futur d'Aoste, pourra prendre concrètement le départ. Ce pas est très important, puisque à court terme, la Direction pourra tenir sa première réunion, dans l'optique de définir un calendrier du Plan stratégique. Dans les prochaines semaines, quand le cadre des désignations sera complété, seront nommés aussi le Comité de Direction et celui du Forum, organismes où le concept de participation trouve une traduction concrète, grâce à l'apport des représentants de la «société civile» d'Aoste. Le plan stratégique sera donc pleinement opérationnel et il pourra répondre au mandat reçu par le Conseil communal».*

La ville d'Aoste remporte le prix «Commune fleurie»

La Ville d'Aoste a remporté le premier prix du concours «Commune Fleurie» promu par l'Aiat (Agence d'information et d'accueil touristique) d'Aoste et par les communes de la Plaine.
«*Habitués à voir la ville avec un œil souvent trop critique* – lit-on dans une note – *nous ne nous apercevons pas des efforts et du goût avec lequel l'administration communale a essayé de rendre Aoste plus accueillante et colorée. Les efforts économiques soutenus pour équiper le centre historique de jardinières, de coins fleuris et de parterres de fleurs bariolées ont été considérables, mais l'impact plus évident nous le voyons aux entrées de la ville là où les ronds-points ont été décorés de façon attrayante et intelligente».*

Satisfaction de Grimod en vue des données Istat sur la compatibilité de l'environnement

«Pleine satisfaction pour un résultat qui témoigne de la validité de certains choix stratégiques accomplis par la Commune, à partir de celui d'instituer un Assessorat spécifique pour l'Environnement, ainsi que de dédier une attention maximale à un secteur dont l'importance est toujours plus considérable».
C'est avec ces mots que le syndic Grimod a commenté les données diffusées par l'Institut National de Statistique, qui situent Aoste parmi les 10 premières communes «écocompatibles» d'Italie.
«Les indicateurs qui contribuent à déterminer l'index d'ensemble de la compatibilité de l'environnement – souligne Grimod – *correspondent, dans le cas d'Aoste, aux domaines qui, depuis ces dernières années, ont fait l'objet de décisions importantes. Je pense, par exemple, à l'introduction de la récolte «porte-à-porte» des déchets solides urbains, ou aux interventions pour assurer l'efficacité du réseau hydrique, en offrant de l'eau de première qualité, ainsi qu'aux résultats en matière de pollution de l'environnement qui ont permis de ne pas répéter la limitation du trafic aux «Plaques d'immatriculation alternées». Il s'agit d'actions qui souvent sont peu visibles, mais qui sont capables de peser de manière irremplaçable sur la vie de la communauté».*
Le résultat obtenu par Aoste – continue Grimod – *est, avant tout, le témoignage du sérieux, ainsi que du travail conduit de manière ponctuelle par l'assesseur Donzel. Après quoi, cela constitue la meilleure réponse à toutes les perplexités soulevées en ce moment, à l'égard de certains choix dont j'ai parlé précédemment.*
Il est évident que de nombreux progrès, juste de par leur caractère innovateur, ont entraîné des malaises pour les usagers (vis-à-vis desquels l'administration communale, à toujours essayé de donner une réponse), mais la capacité de regarder au-delà, en s'adaptant et en croyant dans l'innovation, est toujours récompensée, comme en témoignent les données de l'Istat».
«Même si tout cela constitue une raison d'orgueil – conclut Grimod – *cela ne doit pas, pourtant, amener l'Administration à baisser sa garde.*
Au contraire, juste pour l'approche organique des politiques de l'environnement réalisées jusqu'à maintenant, l'action principale du gouvernement communal sera de s'interroger, dès que possible, sur la possibilité éventuelle d'améliorer encore plus la situation dans les domaines où les indicateurs ont souligné des résultats perfectibles».

L'Hôtel des Etats restauré a été inauguré

Deux ans de travaux et un investissement de plus de 1,8 millions d'euros, avec un financement régional: la restructuration du palais historique de l'Hôtel des Etats, qui hébergent les bureaux du secrétariat du syndic est bien terminée.
Les locaux rénovés, qui s'étendent sur trois étages, ont été inaugurés, le 7 septembre dernier, à l'occasion de la Fête de la Vallée d'Aoste: *«Il s'agit d'un signe tangible* – a précisé le syndic, Guido Grimod – *de l'intérêt avec lequel la Région se tourne vers la Ville».*
Lors de la cérémonie, était également présent le président de la Région, Luciano Caveri, qui ces jours-ci signera une convention avec la Commune pour la gestion d'une salle d'exposition située au rez-de-chaussée.
D'autres salles d'exposition ont été réalisées au sous-sol.
De plus, les bureaux du Cabinet ont été réalisés; par contre les bureaux du syndic, de son secrétariat, du secrétaire général sont situés au premier étage, ainsi que la salle de la Junte.
Le palais de l'Hôtel des Etats, qui fait partie du même corps de bâtiment que le palais municipal place Emile Chanoux, a été construit en 1725 et a accueilli les principales institutions valdôtaines.

SUITE DE LA PAGE 1

Succès pour la Fête de la VdA

déclaré – *grâce aux années passées à Cervinia où j'ai parcouru des milliers de kilomètres de descente à skis, en commençant même avant la guerre*».
Après, ce fut le tour de l'économiste Piero Giarda, qui a lancé un appel aux Valdôtains : *«Vous avez reçu le don de l'autonomie, employez-le bien, avec générosité»*, de Valerio Onida, président de la Cour constitutionnelle, du musicien Guido Sportelli, directeur du Chœur Penne Nere d'Aoste, et de Pierre Comte, député du canton suisse du Jura (la dernière décoration, destinée au Ministre français de l'Agriculture et ancien commissaire européen, Michel Barnier, a été remise le 12 septembre dernier, à Paris).
En outre, les « Chevaliers de l'autonomie » qui ont été récompensés sont Ida Desandré, ancienne déportée en Allemagne par les nazis, le peintre Francesco Nex, le chirurgien Umberto Parini, historien et ancien assesseur régional Joseph-César Perrin, le partisan et ancien conseiller régional Vincent Trèves.
Une décoration à titre posthume de Chevalier a été décernée également à Rinaldo Bertolin, entrepreneur de la basse Vallée, considéré comme le père du Lard d'Arnad, disparu prématurément au mois d'octobre dernier. Plus tard, face à un public d'environ 8000 personnes, l'auteur compositeur interprète Francesco De Gregori s'est exhibé.
Le jour suivant, toujours dans le cadre des célébrations de la Fête de la Vallée d'Aoste, a été présenté le volume qui contient les actes du séminaire : *«Les décrets de lieutenances de 1945»,* organisé par la Fondation Federico Chabod, à Valsavarenche, le 9 septembre 2006.
A l'intérieur des 316 pages, sont publiées les contributions qui partent des analyses et de l'approfondissement du contexte historique dans lequel mûrirent les conditions politiques et administratives qui portèrent à l'émanation des décrets n° 545 et 546 promulgués en 1945, jusqu'à conclure avec l'observation du monde politique et culturel valdôtain *«à la soi-disant autonomie octroyée par l'État italien à la Vallée d'Aoste»*.
Pour Luciano Caveri, président de la Région, l'œuvre sous la direction de Daniele Rocca *«constitue une contribution au débat en cours sur la révision du Statut spécial de la Vallée d'Aoste et pour c'est pour cela qu'elle sera vastement diffusée.»*

M. Ego Perron, M. Diego Empereur et M. Guido Grimod

La famille de Rinaldo Bertolin entourée de MM. Ego Perron et Luciano Caveri

Le chœur «Penne Nere» de la ville d'Aoste

Les autorités et le public place Chanoux

Francesco De Gregori en concert

Page coordonnée par le Groupe Union Valdôtaine du Conseil de la Vallée

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Approbation d'un projet de loi

Droit d'accès aux documents administratifs

Le Conseil de la Vallée a récemment approuvé la loi « Nouvelles dispositions en matière de procédé administratif et de droit d'accès aux documents administratifs » par 26 voix favorables et 6 abstentions (Arcobaleno Vallée d'Aoste, DS-Gauche Valdôtaine et La Casa delle Libertà). Examinons ensemble les buts et le contexte normatif de cette loi. Le projet de loi qui a été présenté à l'Assemblée découle de la nécessité d'adapter la norme régionale en matière de procédé administratif et de droit d'accès aux documents administratifs aux récentes modifications introduites au niveau de l'Etat dans la loi n°241 du 7 août 1990 (Nouvelles normes en matière de procédé administratif et de droit d'accès aux documents administratifs). Notre région, dès 1991, selon ce qui est réglementé par la loi n°241/1990, s'est dotée d'une propre réglementation autonome en matière de procédé administratif avec la loi régionale n°59 du 6 septembre 1991 (Norme en matière de procédé administratif, de droit d'accès aux documents administratifs et d'autocertification) ; cette loi a été ultérieurement abrogée par la loi régionale n°18 du 2 juillet 1999 (Nouvelles dispositions en matière de procédé administratif, de droit d'accès aux documents administratifs et de déclarations de remplacement. Abrogation de la loi régionale n°59 du 6 septembre 1991) qui a apporté quelques modifications à l'établissement original de la norme, en considération aussi du fait qu'entre-temps la loi d'Etat a été modifiée, en particulier par la loi n°127 du 15 mai 1997 (Mesures urgentes pour l'assouplissement de l'activité administrative et des processus de décision et de contrôle). A partir de 1999, la réglementation est restée inchangée et il apparaît aujourd'hui nécessaire de la revoir au vu des innovations profondes apportées à la loi d'Etat de référence dont la dernière provient de la loi n°15 du 11 février 2005 (Modifications et intégrations de la loi n°241 du 7 août 1990 concernant les normes générales sur l'action administrative) et, tout de suite après du décret-loi n°35 du 14 mars 2005 (Dispositions urgentes dans le cadre du Plan d'action pour le développement économique, social, territorial) transformé, avec modifications, par la loi n°80 du 14 mai 2005. Ces dernières interventions normatives ne se sont pas limitées à introduire de nouveaux principes sur le procédé administratif, en grande partie empruntés de jurisprudence précédente, mais ont fixé quelques règles de base sur la physiologie et la pathologie de l'acte administratif, noyau vital de l'action de l'Administration publique. Dans le cadre des modifications apportées à la loi n°241/1990 relevons, en particulier, celle qui a influé sur l'article 29, concernant le cadre d'application de la loi qui, dans sa nouvelle formulation, identifie les espaces d'interventions reconnus aux Régions et aux collectivités locales, compte tenu du changement de la variation du cadre de la répartition des compétences législative entre Etat et Régions dérivant de la modification du Chapitre V de la deuxième partie de la Constitution par la loi constitutionnelle n°3 du 18 octobre 2001 (Modifications du chapitre V de la deuxième partie de la Constitution).
A la lumière de ce qui vient d'être mis en évidence, il a été retenu nécessaire de préparer un nouveau texte avec l'abrogation de la réglementation actuellement en vigueur au lieu de procéder avec un projet de loi de modification de la loi régionale n°18/1999. Ce choix législatif permet de prévenir une révision structurée de la réglementation, accueillant les principes introduits au niveau de l'Etat et en introduisant, dans le même temps, des solutions législatives qui constituent le juste compromis entre les exigences de participation et transparence et les exigences de simplification et d'efficacité de l'action administrative, tout en ayant été attentif à la particularité et à la spécificité du contexte normatif régional.
En considération du fait que cette loi réglemente, en général, les rapports entre l'Administration publique et les citoyens, une attention particulière a été donnée à la simplification du langage normatif.

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée.
N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:

Nouvelle Editrice Le Peuple
Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin
11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

L'activité des Commissions

Lundi 17 septembre 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

audition du Président de la Région Luciano Caveri sur la proposition de loi d'Etat n°4 concernant *« Modifications de la loi n°289 du 27 décembre 2002 (Loi de Finances 2003) »* ;
proposition de loi d'Etat n°4, présentée par les Conseillers régionaux Giovanni Sandri et Alessandro Bortot *« Modifications de la loi n°289 du 27 décembre 2002 (Loi de Finances 2003) »*. Rapporteur : le Conseiller Piero Ferraris ;
projet de loi n°173 présenté par le Gouvernement régional *« Dispositions de réorganisation en matière de logements résidentiels. Modifications de la loi régionale n°33 du 8 octobre 1973 »*. Rapporteur : le Conseiller Fedele Borre ;
projet de loi n°180 présenté par le Gouvernement régional *« Nouvelles dispositions en matière de gestion des déchets »* ;
proposition de loi n°179 présentée par les Conseiller régionaux Ugo Venturella, Alessandro Bortot et Dina Squarzino *« Introduction d'un tarif pour la gestion des déchets et dispositions en matière d'utilisation de la vaisselle dans les réfectoires et au cours de manifestations de foire »*.

Mardi 11 septembre 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

Départ à 5 heures du matin pour les membres de la troisième Commission permanente qui se rendront à Brescia et Bolzano afin de visiter les installations de traitement des déchets et de rencontrer les responsables des politiques de gestion des déchets de la Province de Trento.

Mardi 31 juillet 2007 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

acte administratif présenté par le Gouvernement régional en date du 27 juillet 2007 concernant *« Approbation des dispositions d'exécution aux termes de la loi régionale n°16 du 29 juin 2007 « Nouvelles dispositions pour la réalisation d'infrastructures récréatives et sportives d'intérêt régional. Modifications des lois régionales en matière de tourisme et de transports » »*.

Mardi 31 juillet 2007 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

audition des membres du Conseil d'Administration du Casino de la Vallée SpA concernant les perspectives de la Maison de jeu de Saint-Vincent.

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
☎ 0125 80 65 01 R.A.
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
☎ 0125 75 12 46

Résultats des Batailles de Reines

Valgrisenche: Participation réduite pour ce second concours éliminatoire d'automne qui a eu lieu aux pieds du barrage dans la commune de Valgrisenche, le 9 septembre dernier. Les vaches présentées étaient au total 91 dont 7 disqualifiées pour des problèmes concernant le poids et, par conséquent, 85 participantes se sont retrouvées dans l'arène. Bizarre répartition de catégorie pratiquement inversée par rapport à ce qui se passe d'habitude. La catégorie des poids maxis a, en effet, été la première avec 34 vaches, suivie de la deuxième avec 27 et enfin pour la troisième catégorie 24. La vache la plus lourde de la journée était Ardia de Gildo Bonin avec ses 770 kg. Ardia, il y a deux ans, avait déjà été deuxième à Gressan mais dans l'arène de Valgrisenche le sort ne lui a pas permis d'aller plus loin que les quarts de final durant lesquels, elle est éliminée par Seresse d'Imak Frassy qui s'est placée par la suite à la seconde place. Mais il faut tout de même rappeler qu'Ardia lors des huitièmes de final avait éliminé une des favorites de la journée s'agissant de Souris appartenant elle aussi à Imak Frassy. Les adeptes se rappelleront mieux de cette vache lorsqu'elle appartenait encore à Patrick Brocard. Une autre petite déception durant cette journée fut pour Rubis des Frères Clos qui étant plus lourde s'est retrouvée à combattre en première catégorie mais sans trop de succès. En deuxième catégorie, au contraire, le protagoniste était Eddy Bignon qui place à la première et à la seconde place deux de ses vaches… qui sont en plus jumelles !!!
Première catégorie: Merveille de Michel Squinobal (Pollein) et Seresse d'Imak Frassy (Arvier) ont donné vie à une finale réellement spectaculaire à laquelle le public s'attendait difficilement. Les deux vaches s'attaquent tout de suite et Merveille donne immédiatement le rythme du combat grâce à ses 760 kg contre les 650 kg de Seresse. La vache de Frassy essaye par tous les moyens de se défendre mais contre la puissance de son adversaire, elle est, à la fin, obligée de se rendre. En demi-finale Manila de Laurino Lugon (Brissogne) et Bimba d'Elio Cerisey (Gignod) s'arrêtent et ce dernier voit s'effacer le rêve de la qualification à la finale régionale. *Deuxième catégorie:* Pouvoir exorbitant d'Eddy Bignon (Pollein) qui place Bambino à la première place et sa jumelle Poudre à la deuxième. La reine au ventre pointillé de blanc a décidemment bien mérité la victoire en ayant dû combattre durement dès les premiers tours. En demi-finale Marseille de la société agraire Tsanty (Aoste) a dû se rendre face à Poudre alors que Peloria de Pierre Béthaz (Gressan) véritablement digne a été éliminée par la future reine. *Troisième catégorie:* Pour les poids plumes, Tonnerre des Frères Daudry (Quart) a été récompensée puisqu'en demi-finale, elle élimine rapidement Epouse d'Anna Maria Frassy (Valgrisenche) alors que Piston de Pierre Béthaz (Gressan) et Pupa de Mirko Rollandoz (Introd) ont raté d'un souffle la qualification. Dimanche prochain, les Batailles font une pause pour laisser la place à l'habituelle foire aux bétails qui se déroule à Valpelline. Les reines vous donnent donc rendez-vous, dimanche 23 septembre, sur le pré de Saint-Ours, à Cogne.

Merveille de Michel Squinobal de Pollein, reine en première catégorie

Bambino d'Eddy Bignon de Pollein, reine en deuxième catégorie

SPORTS POPULAIRES

Résultats des 8 et 9 septembre

TSAN

Séria A:
Poule A: Nus II-Saint-Vincent I 1503-1709, Valtournenche I-Verrayes II 3625-2306.
Poule B: Challand-St-Anselme I-Chambave I 2123-1326, Brisma I- Verrayes I 1925-2487.

Série B:
Poule A: Challand-St-Anselme III-Châtillon II 678-827, Chambave II-Brisma II 732-1354
Poule B: Verrayes III-St-Christophe I 392-516, Challand-St-Anselme II-Fénis I 629-920

Série C:
Poule A: Nus III-Roisan I 844-1099, Fénis II-Châtillon III 1258-658. Poule B: Ayas I-Quart I 1032-1249, Pollein II-St-Vincent II 648-1326

Juniors
Poule A: Brisma-Brusson 937-465, St-Christophe-Pollein 804-852, Valtournenche-Challand-St-Anselme 1048-951
Poule B: St-Vincent-Emarèse – Châtillon 427-510, Chambave-Verrayes 154-448

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

LE BOSQUET
Belle journée de printemps, dans une arène verte et de fleurs entourée
les derniers éleveurs qui sont restés vont faire lutter leur bétail pour couronner
les reines de la vallée

c'est un jeune berger qui avec émotion et satisfaction
met la sonnette de la reine à son modzon

Il retourne dans son village très content, après avoir gouverné à toute vitesse ses bêtes
Il rejoint ses copains, ce soir c'est la fête

Il boit du bon rouge et chante gaiement
Il discute des races et des croisements

Le lendemain matin un peu fatigué regarde pour longtemps
le petit et joli bosquet qui, de fleurs rouges bordé,
brille à la lumière du soleil qui va se lever

En le regardant, il se pose une question:
«Mon cher miroir dis-moi ce que tu as pu voir?.

«J'ai vu les jeux pleins de joie et d'émotion de ton père
qui tous les matins de bonne heure se lève pour toi et ton frère!.

« J'ai vu le regard plein d'envie et jalousie de quelques gens du pays
qui en passant devant ton étable se bouchent le nez même si grâce
aux vaches ils ont été élevés! »

«J'ai entendu aussi bavarder des vieux campagnards qui n'ont pas honte
d'appartenir à un monde qui va disparaître,
n'oublie pas les sacrifices et la vie de leurs ancêtres!
Ils sont heureux de voir leurs près encore verts et bien fauchés et ils n'ont pas peur
des vaches ni du fumier; c'est un monde qui leur appartenait»

Le berger aujourd'hui est gratifié son modzon a gagné
Mais malheureusement ce n'est pas toujours la fête et il y a des moments
où il est très fatigué et voudrait tout quitter.

«Mon cher berger!» dit le miroir «je ne sais pas ce que sera ta vie, peut-être
dans l'avenir ta verte vallée deviendra un parc national pour cerfs et sangliers,
ton étable sera fermée, moi je serai rempli de poussière et de toiles d'araignées,
D'une chose je suis sûr; quand tu me regarderas dans ton cœur
toujours présent sera le souvenir d'une journée que tu as toujours rêvée et rien
ne pourra te la faire oublier!».

Daniele Ronc

A MA VALLÉE MEURTRIE
Tu es toujours éternellement belle
Mais mon cœur est bien triste
De te voir ainsi meurtrie
Car de plus en plus, ton âme
Se consomme, tristement disparaît
Car tu n'as plus les mêmes attraits
O Salasse, où est ton peuple désormais ?
De la Bourgogne, à la Savoie, en vérité
Depuis Solferino, tu es noyée dans l'Italianité
Et du fascisme, on trouve encore la trace
Le patois se détériore, le Français s'efface.
Je me trouve étranger, en ma Petite Patrie
Je croyais à cette liberté, qu'offrait L'Autonomie
Reniant notre illustre martyr, Emile Chanoux
Nous retombons dans l'esclavage à genoux.
Car celui qui ne se sert pas de ses droits
Ne peut plus exiger quoique ce soit
N'y a-t-il plus aucun espoir de renaître ?
Cet élan qui, autrefois, nous valut la victoire
L'émigré que je suis ne peut le croire
Et je souhaite à ma Vallée, une Renaissance.

Guy de Saint-Pierre

MARIAGES

La Section de l'Union Valdôtaine d'Arnad

à la joie d'annoncer
les mariages, en même temps,
de deux membres
de notre Comité de Direction.

Il s'agit de **Jean-Paul Broglia,** membre du Conseil Communal, qui épousera **Mlle Hérésaz Hélène,** le 15 septembre et de notre actuel Syndic, **Pierre Bonel** qui épousera **Mlle Sezian Francesca,** le 22 septembre. Nous profitons de cette occasion pour les inviter chaleureusement à bien vouloir mettre en pratique les mots de l'Évangile lorsqu'il dit, « Croissez et multipliez! », ce qui pourrait estomper en partie le phénomène de la progressive extinction des Unionistes auquel – hélas – nous assistons depuis quelques temps… Jean-Paul et Pierre ont bien démontré, lors de la récente campagne pour les élections administratives, de savoir relever avec courage et enthousiasme les défis les plus durs, par conséquent, nous sommes sûrs qu'ils sauront agir avec la même détermination dans cette entreprise aussi. Plaisanteries à part, nous leur présentons nos vœux les plus sincères pour une pleine réussite de leurs vies familiales !!!

* * * *

La Section de l'Union Valdôtaine d'Arpuilles-Excenex

annonce avec bonheur
le mariage de

Nadyr Jacquin
et Eleonora Balvis
(nièce du syndic d'Aoste,
Guy Grimod)

La communauté unioniste d'Arpuilles-Excenex présente ses vœux de bonheur, de prospérité et de pleine réussite dans leur vie familiale aux heureux époux.

* * * *

La Section de l'Union Valdôtaine d'Arpuilles-Excenex

annonce avec joie le mariage de

Michela Glassier
et Umberto Fosson
(fils d'Antonio Fosson, assesseur régional à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales)

La communauté unioniste d'Arpuilles-Excenex présente ses vœux de bonheur, de prospérité et de pleine réussite dans leur vie familiale aux heureux époux.

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine d'Arnad

a la grande joie d'annoncer la
naissance de

Annie VALLAISE
qui est venue réjouir le foyer
d'Alessandro et Manuela Déanoz

La communauté unioniste d'Arnad présente ses félicitations les plus sincères aux heureux parents, ainsi que ses vœux de prospérité et de bonheur à la petite Annie.

La Section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

a le plaisir d'annoncer
la naissance de

Chiara GIRODO
qui est venue s'unir à Beatrice et Gabriel pour réjouir davantage le foyer de Mauro et Simona Vairos.
La communauté unioniste de Pont-Saint-Martin présente ses plus vives félicitations aux heureux parents et ses vœux de bonheur et de prospérité à la petite Chiara.

La Vallée d'Aoste au pays du Soleil-Levant

A.U.

A l'occasion des championnats du monde d'athlétisme programmés, ces jours-ci, à Osaka au Japon, l'Assessorat du Tourisme et du Sport communique que la Vallée d'Aoste a participé à l'événement « Casa Italia Atletica » en tant que *partnership*. Ainsi de nombreuses activités mises en place par la délégation valdôtaine sous la direction de l'Assessorat et du conseiller régional Eddy Ottoz, ont pu établir de nouveaux contacts et faire la promotion de la Vallée d'Aoste au pays du Soleil-Levant. La valeur du territoire valdôtain et de sa gastronomie locale, renforcée par la singularité de sa position géographique au centre des Alpes, sont des atouts qui confirment que la Vallée d'Aoste est une destination touristique privilégiée ajoutée au fait qu'elle est un lieu idéal pour la préparation des sportifs ainsi que pour leur récupération psychologique et physique. « *La Région Autonome Vallée d'Aoste* – comme le soulignent l'assesseur Ennio Pastoret et le conseiller Eddy Ottoz – *est très honorée de participer à cet événement important, qui représente une occasion excellente de se faire connaître et de renforcer les relations publiques qui en découlent. Casa Italia est une référence non seulement pour les athlètes mais également pour les journalistes, les opérateurs financiers et les différents invités qui ont pu déguster certains plats typiques valdôtains* ». « *Notre région est particulièrement impliquée dans le monde du Sport* - continue l'assesseur – *nous avons actuellement établi de nombreux contacts avec les sponsors et des collaborations avec les différentes Fédérations ayant d'autres disciplines, aussi bien italienne qu'étrangère, confirmant la validité de la formule qui caractérise le fait d'associer le sport au tourisme. Je voudrais citer à ce propos, et à titre d'exemple, la collaboration que la région a avec le JOC (Comité Olympique Japonais), une expérience qui est en train de produire de bons résultats. Grâce à la médiation précieuse d'Eddy Ottoz, athlète au passé prestigieux et actuellement conseiller régional, nous avons réussi à nouer de solides rapports de confiance avec le Comité Olympique (JOC), lors de la première expérience intéressante à l'occasion des Jeux Olympiques de Turin en 2006, quand nous avons eu le plaisir d'accueillir certaines équipes nationales japonaises. La retraite valdôtaine a été particulièrement porteuse de succès pour l'étoile du patinage Shizuka Arakawa, qui en s'entraînant sur la piste de glace du Forum Center à Courmayeur a remporté la médaille d'or du simple dame. Mais les initiatives sont nombreuses : la dernière fut la rencontre de rugby Italie-Japon à Saint-Vincent* ». Lors de la soirée de gala, certaines personnalités présentes ont reçu une récompense à savoir Junko Hiramatsu, Président de la Fédération japonaise de patinage artistique et Directeur du Comité Olympique Japonais, Giovanna Nebiolo, en souvenir de son époux (Primo Nebiolo) qui voulut fortement la coupe du monde d'athlétisme en 1983, Robert De La Salle, pour la collaboration que le Consulat italien a offert dans l'organisation de Casa Italia Atletica à Osaka, Hans Jorg Wirz, Président de la Fédération européenne d'Athlétisme, Mario Ialenti pour avoir su réalisé concrètement l'union entre le sport, le tourisme et la gastronomie, le Sénateur Marco Pecoraro Scanio pour sa présence qui témoigne d'une passion énorme pour le sport et ses valeurs, le Président fédéral Franco Arese pour l'accueil avec lequel les nombreux invités ont été reçus en confirmant la théorie du mariage entre sport, tourisme et alimentation, et Enrico Martini, Directeur ENIT pour le Japon, l'Asie et l'Océanie, pour la collaboration entreprise à travers les activités de promotion. Sans oublier Dino Darensod, Président des producteurs alimentaires traditionnels de la Vallée d'Aoste et Ernesto Imperial, le chef qui a préparé certains plats typiques régionaux qui ont été également récompensés. Parmi les athlètes italiens présents dans la salle à noter Giorgio Rubino, quinzième à la compétition de course à pied sur 20 km et Chiara Rosa, huitième à la finale du lancé de poids.Dans une ambiance de sincère amitié, l'équipe a été appelée sur la scène pour recevoir la célèbre expression « in bocca al lupo », lancée par les capitaines Nicola Vizzoni et Assunta Legnante, qui devrait lui porter chance.

L'« île des nues » à Courmayeur

Joseph Rivolin

Le jardin est un lieu privilégié de la pensée mythologique et légendaire, un lieu qui a suscité à toute époque la créativité humaine. La Bible fait naître le genre humain dans le jardin d'Eden, et le mot Paradis (*Paradeisos*) signifie jardin, en grec. Le *hortus conclusus* est un topos culturel du Moyen Age, et c'est dans un jardin que Boccace situe le cadre narratif du « Décaméron ». Les jardins suspendus de Babylone étaient l'une des sept merveilles du monde, les jardins de Baghdad (avant-goût du Paradis islamique) faisaient l'orgueil des califes et ceux de Versailles le plaisir des rois de France. La culture du jardin est répandue dans le monde entier à toutes les époques et à toutes les latitudes (qu'on songe aux célèbres jardins japonais), et prend des significations différentes. En Vallée d'Aoste nous avons des exemples remarquables de jardins botaniques (Chanousia au Petit-Saint-Bernard, Saussuréa à Courmayeur, Paradisia à Cogne); mais les jardins de plaisance, agrémentés d'œuvres d'art, sont rares. C'est pourquoi celui qui vient d'être aménagé à Courmayeur pour l'atelier Inart mérite une mention. Il s'agit d'une création de la botaniste Isabella Vanacore Falco et du sculpteur Roberto Priod, professeur à l'Accademia di Brera de Milan, l'un de nos rares artistes dont la renommée a dépassé les frontières régionales. Campé sur le fond d'un paysage montagneux, le jardin est une véritable œuvre d'art ayant pour titre « l'Ile des Nues », qui crée un espace de rationalité plastique et chromatique, une présence de la créativité humaine s'insérant harmonieusement dans l'environnement et dépassant l'opposition nature-culture. Il forme, autour d'une sculpture de Priod en granit et acier, la « Colonne des Nues », s'inspirant du rapport entre le milieu alpin et la créativité humaine, une succession rythmique de terrasses inclinées et juxtaposées, complètement couvertes d'espèces botaniques alpines : leurs floraisons successives et les changements de couleurs suivant les saisons créent un jeu de mutations chromatiques et formelles périodiques de grande suggestion, en caractérisant fortement l'espace environnant.
Tout en respectant la fonction du jardin et le territoire, l'art garde sa primauté en exprimant les valeurs esthétiques et communicatives de la sculpture. On peut visiter le jardin, qui est attenant à l'atelier d'architecture Inart de Courmayeur, 23/A route Marguerite, tous les jours du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Notre histoire – comme je l'ai rappelée tout dernièrement à la Fête de la Vallée d'Aoste – est une extraordinaire stratification de cultures, d'événements et de personnalités dont nous devons être fiers. Un exemple concret réside véritablement dans la place au cœur de notre capitale, Aoste. Place qui est aujourd'hui intitulée à Emile Chanoux: dans mon discours officiel à la cérémonie du 7 septembre j'ai parcouru les étapes, les plus significatives de ce lieu physique grâce à l'aide d'un mémoire rédigé par notre Joseph Rivolin, que je tiens à remercier. Les fouilles récentes placées sous les retrouvailles de l'époque romaine, qui ont été réalisées avec grand mérite par les archéologues de la Région, nous ont livré une nouveauté sensationnelle. Les Salasses étaient déjà bien présents dans le centre actuel de la ville, avec des cabanes ou des édifices à caractère religieux remontant au I^er^ ou au II^ème^ siècle avant J-C., lorsque les Valdôtains étaient une population celte-ligure. Les savants valdôtains du XVII^ème^ siècle (et notamment Roland Viot et Jean-Claude Mochet) citaient l'existence d'une capitale des Salasses, ainsi que le lien de ce peuple avec Jupiter, Saturne, Hercule, et d'autres personnages de l'antiquité. Toutefois, déjà la Magna légende Sancti Grati – qui était lue chaque année à l'occasion du 7 septembre à la Cathédrale – parlait d'une ville qui existait avant la fondation d'Augusta Praetoria. Il s'agit d'un ouvrage – en grande partie de pure fantaisie – du chanoine de la cathédrale Jacques des Cours, remontant à la moitié du XIII^ème^ siècle. On y lit que la ville, avant de s'appeler Augusta, s'appelait Cordula (à savoir «cordelette»). On ne parle pas des Salasses, car le chanoine Des Cours ne connaissait pas Strabon. Viot et Mochet, qui par contre le connaissaient et écrivaient en français, ont relié cette ville aux Salasses et ils ont traduit littéralement Cordula par Cordelle, successivement transcrite en Cordèle (De Tillier écrit Cordeles) et latinisée (ou italianisée) en Cordela ou Cordelia (probablement sous l'influence du nom présumé «celtique» de la fille du roi Lear dans Shakespeare). Il serait très intéressant de savoir où Des Cours a sorti cette Cordula, étant donné que ses inventions conservent toujours un lien avec l'«historiographie» plus ou moins légendaire connue à ses jours: mais malheureusement à ce stade nous n'en savons pas plus. L'époque romaine et l'invasion faite par Rome sur le territoire de la Vallée sont par contre une certitude: le centre géographique d'Augusta Praetoria est en effet au croisement entre le *decumanus maximus* et un *cardus* mineur (dans le périmètre qu'il y a aujourd'hui entre le café Boch et le bar Sport). Dans l'espace occupé de nos jours par l'Hôtel de Ville et les écoles il y avait un vaste établissement thermal, ce qui confirme la caractéristique standard de la ville romaine qui prévoyait aussi des moments traditionnels de détente. Au cours du Haut Moyen Age, la zone était probablement libre de toute construction (à l'exclusion des ruines des thermes) et était cultivée par les agriculteurs de l'époque. De grandes transformations sont, par contre, réalisées au cours du Bas Moyen Age: au XII^ème^ siècle, dans la zone Nord du quadrilatère, les ruines des thermes (coin rue De Sales – rue Hôtel des Etats) sont occupées par la maison forte de la Roche Copeyse, appartenant au vicomte, qui la tient en fief des chanoines de la Cathédrale. Le côté Sud est appelé Perron, toponyme qui s'étend jusqu'aux enceintes sud, comprenant le priorat de Saint-Bénin. En 1352, les Challant, seigneurs de Fénis, fondent le monastère de Saint-François, en englobant la tour. L'église était située au centre de la place Chanoux actuelle. Dans le réfectoire du couvent avaient lieu les assemblées des Etats généraux et les séances du Conseil de la Ville, présidées par les deux Syndics. Le ru Perron, qui passait sur le côté Est de la place actuelle (l'axe rue Xavier de Maistre – Ribitel), marquait la limite entre les deux Municipalités (Cité et Bourg) et les deux paroisses (Saint-Jean et Saint-Laurent). L'époque moderne est marquée par de grandes décisions: en 1730, le secrétaire de l'Assemblée des Etats et du Conseil des Commis, Jean-Baptiste De Tillier, fait construire l'Hôtel des Etats – le nouveau siège pour les deux organismes – sur le côté Nord de la place. Côté Sud, se définissent les maisons de la noblesse: celle des nobles Cerise, puis passée aux D'Avise et enfin aux Sarriod de La Tour (Banca Commerciale – Monte dei Paschi); celle des comtes Nicole de Bard, puis des Decoularé de La Fontaine, qui en 1792 accueille Xavier de Maistre (Café du Centre); celle des nobles Saluard, puis des comtes Savin de Bosses (Banca San Paolo); celle des barons Gippaz d'Hône (librairie Brivio et ancien Hôtel Couronne); et celle des nobles Passerin de Brissogne (bar Sport). L'époque contemporaine apporte enfin à la place sa conformation actuelle, parce que, après les confiscations napoléoniennes de l'année 1800, la Commune démantèle ce qui restait du couvent et de l'église entre 1835 et 1837, pour construire le nouvel Hôtel de Ville, qui sera prêt en 1839. Le syndic, le Baron Emmanuel Bich, descendant direct de la famille De Tillier, est accusé de mégalomanie par ses adversaires politiques (les idiots se perpétuent dans le temps…) en raison des dimensions «excessives» de l'édifice et de la nouvelle place. En 1924, le monument aux morts est construit (lors de son inauguration, le chant «Montagnes Valdôtaines» irrite les fascistes!), et la statue de Laurent Cerise – qui occupait le même emplacement – est expulsée et exilée aux jardins publics (un choix qui engendra dans les années suivantes d'ardentes polémiques). En 1945, (d'après ce que Pierre Vietti raconta à l'ami Rivolin), par un blitz tout à fait pacifique, la Jeunesse Valdôtaine de l'époque remplace les panneaux de la «Piazza Carlo Alberto» avec ceux de la «Place Emile Chanoux»: la Commune en prend acte successivement en officialisant la dénomination en cohérence avec le rôle du martyr valdôtain et l'éclipse de la Maison de Savoie. Voilà l'histoire dont nous devons être les défenseurs et les héritiers, en sachant que les changements ne nous effraient pas, mais nous devons savoir être dignes d'une profondeur si vertigineuse et si importante.